

Rapport

Date de la séance du CE: 12 mars 2014
Direction: Direction de l'instruction publique
N° d'affaire: 649495
Classification: Non classifié

Rapport d'information des Comités stratégiques aux membres de la Commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO pour l'année 2012; comptes annuels 2012 et budget 2014. Prise de connaissance par le Conseil-exécutif et proposition au Grand Conseil

Table des matières

1	Synthèse	1
2	Bases légales.....	2
3	Description de l'affaire	2
4	Synthèse du Rapport des Comités stratégiques aux membres de la Commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO.....	2
4.1	Faits marquants	2
4.2	Développement politique et institutionnel : le projet transition	3
4.3	Développement académique.....	3
4.3.1	Enseignement	3
4.3.2	Recherche appliquée et développement.....	4
4.4	Résultats financiers et engagement des ressources	4
5	Bilan.....	4

1 Synthèse

Le Rapport d'information pour l'année 2012 présente les faits marquants, le développement politique et institutionnel ainsi que l'évolution de l'enseignement et de la recherche et enfin les résultats financiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale et de la Haute Ecole



Spécialisée Santé-Social de Suisse occidentale (HES-SO/S2). Ce Rapport couvre une année de transition qui s'inscrit en regard du Message FRI (formation, recherche et innovation) 2012 du Conseil fédéral exceptionnellement annuel.

2 Bases légales

Article 10 de la convention intercantonale sur la Haute Ecole Spécialisée de Suisse romande (HES-SO) du 26 mai 2011 (Annexe 1 de la loi du 8 septembre 2004 relative à l'adhésion du canton de Berne à la convention intercantonale sur la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale et à la convention intercantonale concernant la Haute Ecole Arc Berne-Jura-Neuchâtel [Modification du 11 septembre 2012] ; RSB 439.32)

3 Description de l'affaire

Comme il est maintenant d'usage, le « Rapport d'information des Comités stratégiques aux membres de la Commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO pour l'année 2012 » (ci-après le Rapport) est transmis au Grand Conseil en annexe au présent rapport synthétique de la Direction de l'instruction publique ; le Rapport est accompagné des comptes 2012 et du budget 2014. Le présent rapport reprend les éléments les plus importants et est traduit en allemand. Le « Rapport annuel 2013 de la commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO (CIP HES-SO) » est aussi joint en annexe.

Ce Rapport couvre une année de transition qui s'inscrit en regard du Message FRI (formation, recherche et innovation) 2012 du Conseil fédéral exceptionnellement annuel, ce qui permet une synchronisation dès 2013 avec le Message FRI qui couvre la période quadriennale 2013-2016.

Le Rapport porte sur les faits marquants, le développement politique et institutionnel, la mise en œuvre de la démarche « Transition » qui permettra dans les quatre prochaines années de mettre en place l'ensemble des dispositions de la nouvelle convention et d'un chapitre consacré au développement académique. Enfin, il présente brièvement les résultats financiers. Une présentation des statistiques (tableau de bord) complète le Rapport.

4 Synthèse du Rapport des Comités stratégiques aux membres de la Commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO¹

L'année 2012 constitue une année de transition. Elle a prolongé les grands objectifs de la période 2008-2011, sur laquelle la HES-SO a rendu compte à la Commission interparlementaire de contrôle dans son rapport 2011.

4.1 Faits marquants

Les faits marquants de l'année 2012 sont énumérés ci-dessous.

- La nouvelle convention intercantonale HES-SO a été ratifiée à l'unanimité moins quelques abstentions par tous les Grands Conseils et Parlements pour une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013.
- Les prérogatives du futur rectorat ont été assurées par la Présidence du Comité directeur, (MM. Berclaz et Kasser) ce qui a permis de garantir la continuité du processus décisionnel au sein de la HES-SO, notamment en ce qui concerne la conduite opérationnelle de la HES-SO et de ses services centraux.
- Un règlement financier a été adopté spécifiquement pour l'année 2013.

¹ Le contenu ci-dessous est repris en grande partie des pages introductives du Rapport.

- La HES-SO a adhéré à la FSSU (fédération suisse du sport universitaire).
- La HES-SO a signé un accord-cadre pour un dual master avec California Polytechnic University.
- La HES-SO a signé un memorandum of understanding avec le Boston College et un accord de coopération avec l'Ecole nationale d'Ingénieurs de Tunis.
- Un accord-cadre entre la HES-SO et l'Université du Québec en Outaouais, l'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Sherbrooke et la Northeastern University a été signé.
- Le canton du Jura a planifié la construction d'un bâtiment à Delémont afin de constituer un pôle tertiaire de formation réunissant les activités d'enseignement décentralisées de la HE-Arc et de la HEP-BEJUNE ainsi que le siège de la HES-SO.

4.2 Développement politique et institutionnel : le projet transition

Les premiers mois ont été consacrés à la planification des travaux. En septembre, les Comités stratégiques ont validé le plan d'actions, les objectifs de la démarche et le découpage de celle-ci en sept projets :

- système contractuel,
- organisation,
- participation,
- système de financement,
- règles communes pour le personnel d'enseignement et de recherche,
- dispositions d'application,
- système de pilotage intégré.

Le second semestre a été marqué par l'élaboration et l'adoption des éléments nécessaires à l'entrée en vigueur de la convention au 1^{er} janvier 2013. Plusieurs groupes de travail dans le cadre des sept projets de la démarche ont été créés. Des mesures de communications visant à instaurer un échange critique et constructif sur les changements à venir avec les personnes qui vivent la HES-SO au quotidien dans les différentes hautes écoles qui la composent ont été prises.

4.3 Développement académique

4.3.1 Enseignement

Des autorisations ont été obtenues pour ouvrir trois nouvelles filières :

- la filière Bachelor HES-SO en International Management (HEG Genève) pour répondre aux besoins croissants d'économistes d'entreprise qui peuvent travailler dans un contexte international ;
- la filière Bachelor HES-SO en Droit économique (HE-Arc) qui répond à une demande des milieux professionnels de pouvoir faire appel à des économistes d'entreprise avec un solide bagage en droit des affaires ;
- la filière Bachelor HES-SO en Energie et technique de l'environnement (HEIG/VD Yverdon et HES-SO/Valais). Il s'agit de répondre aux besoins liés plus spécifiquement aux défis technologiques des nouvelles politiques énergétiques.

Comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous, les effectifs des filières Bachelor (BA) ont augmenté de près de cinq pour cent par rapport à l'année 2011.

Effectifs Bachelor et Master de 2009 à 2012

	2009		2010		2011		2012	
	BA	MA	BA	MA	BA	MA	BA	MA
Archit. Ingén. et planification	710	51	744	55	831	102	897	128
Technique et IT	2 053	136	2 096	205	2 168	211	2 169	177
Chimie et sciences de la vie	411	7	440	14	460	17	493	21
Economie services	3 854	103	4 282	117	4 306	114	4 633	162
Design	584	77	608	136	660	140	616	136
Arts visuels	330	125	333	148	341	148	326	141
Musique, scène et autres arts	682	465	583	542	586	533	582	575
Travail social	1 754	33	1 768	68	1 846	81	1 884	74
Santé	3 130	9	3 308	24	2 556	29	2 917	28
Cumul	13 508	1 006	14 162	1 309	13 754	1 375	14 517	1 442

L'augmentation des effectifs des filières master (MA) est régulière. Comme dans les autres HES, ils restent en-dessous des prévisions. On peut interpréter cette évolution (4,5% par rapport à 2011) comme le fait que les titulaires d'un Bachelor HES trouvent rapidement des emplois intéressants.

4.3.2 Recherche appliquée et développement

Tous les domaines ont préparé des stratégies en matière de recherche appliquée et de développement. Le nouveau dispositif permettra de mieux coordonner les recherches au sein des domaines selon des axes thématiques, d'améliorer les synergies entre hautes écoles et de développer les instruments incitatifs appropriés pour obtenir le financement de projets de recherche auprès d'organismes de financement suisses et européens. Chaque haute école dispose en outre, via les fonds HES-SO, d'un financement de base pour ses activités de Ra&D.

4.4 Résultats financiers et engagement des ressources

L'exercice 2012 est supérieur de 3,2 millions de francs au budget prévu pour les filières HES-SO : 283,1 millions de francs au lieu de 279,8 millions de francs. Cette différence s'explique par la présence de 276 étudiants et étudiantes supplémentaires.

Les annexes au Rapport présentent la synthèse financière 2012 ainsi qu'un tableau de bord synthétique décrivant l'évolution de différents paramètres (notamment total d'étudiants, total de diplômés, masse salariale, structure du personnel, financements complémentaires, contributions financières des cantons partenaires).

5 Bilan

L'année 2012 étant une année transitoire, il n'est pas possible de faire un bilan général en fonction d'objectifs fixés par un Plan financier et de développement (PFD) ni en regard d'objectifs fixés par la Confédération.

Annexes :

- Annexe 1 Rapport d'information des Comités stratégiques aux membres de la Commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO pour la période 2012; comptes 2012 et budgets 2014
- Annexe 2 Rapport annuel 2013 de la Commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO (CIP HES-SO)